

APPEL A PROJETS

PROJET D'APPUI A LA COMPETIVITE DES ENTREPRISES DE JEUNES ET DE FEMMES DANS LA FILIERE MANGUE DES REGIONS DES HAUTS BASSINS, DES CASCADES ET DU SUD OUEST (PACE-JF)

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le « **Projet d'Appui à la Compétitivité des Entreprises de Jeunes et de Femmes dans la filière mangue dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest** » est né de la volonté de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso d'accompagner l'émergence de la filière mangue au Burkina Faso à travers un concours qui se tient en marge du Salon National de la Mangue « SAMA ».

Pour l'édition 2024, l'opportunité est offerte aux jeunes et aux femmes évoluant dans la filière mangue dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest de bénéficier d'un accompagnement financier pour :

- la protection, la mise aux normes, la certification et la labellisation de leurs produits par les structures nationales compétentes ;
- le renforcement de leur visibilité par la participation aux foires et salons nationaux et internationaux ;
- le renforcement de leurs capacités productives par l'acquisition de matériels entrant dans la production.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Sont éligibles au Projet d'Appui à la Compétitivité des Entreprises des Jeunes et des Femmes dans la Filière Mangue édition 2024, toute entreprise de jeune ou de femme formellement créée au Burkina Faso et qui remplit les conditions ci-dessous :

- être une micro ou petite entreprise intervenant dans la chaîne de valeur de la filière mangue dans l'une des trois régions cibles que sont : les hauts bassins, les cascades, et le sud-ouest ;
- justifier d'au moins une année d'activité ;
- justifier de l'existence légale (RCCM, IFU) ;
- le promoteur principale doit être âgé d'au moins 18 ans pour les femmes et d'au plus 45 ans pour les hommes ;
- avoir un projet qui s'inscrit dans le cadre du développement de son entreprise et qui a un impact social, économique et/ou environnemental mesurable sur son territoire.

CRITERES SPECIFIQUES

L'appréciation des critères spécifiques se fera à travers l'examen des informations sur l'entreprise et son projet de développement par un jury. Ces critères portent sur :

- la maîtrise de l'activité,
- le caractère innovant de l'activité et des produits,
- le potentiel de développement de l'entreprise,
- le potentiel de création d'emplois,
- la pertinence du projet de développement de l'entreprise,
- la disposition d'un site de production fixe en règle vis-à-vis de la réglementation.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- le projet de développement de l'entreprise monté scrupuleusement suivant le canevas du Projet ;
- le CV du promoteur et une copie de sa pièce d'identité ;
- une Copie du RCCM ou tout autre registre équivalent ;
- une copie de l'IFU.

Le canevas de montage du projet est disponible et téléchargeable sur le site web de la CCI-BF : www.cci.bf.

VALEUR DES PRIX

Les prix seront offerts sous forme de pack de services en fonction des besoins des entreprises identifiées. Les valeurs des prix sont de 3 000 000 F CFA pour les micro entreprise et 4 000 0000 F CFA pour les petites entreprises.

A la suite de la publication des résultats, un contrat d'objectif fixant les conditions d'utilisation du prix sera signé entre la CCI-BF et chaque lauréat.

DESTINATION DES PRIX

Les prix décernés sont destinés au financement des activités liées :

❖ **à la facilitation de l'accès au marché notamment :**

- la protection de la propriété industrielle (marques, noms commerciaux, dessins et modèles industriels, etc.) ;
- la mise aux normes, la certification et labellisation des produits ;
- la participation aux foires et salons nationaux et internationaux ;

❖ **au renforcement de la visibilité des produits** par la participation aux foires et salons nationaux ou internationaux.

❖ **au développement des capacités productives de l'entreprise :**

- achat d'équipements ou de matériels de production.

NB : Les prix décernés ne sont pas destinés au financement des fonds de roulement.

NB : Un comité technique de sélection (CTS) pluridisciplinaire sera mis en place pour assurer la qualité et la transparence du processus de sélection des lauréats. Il sera composé d'experts dans l'accompagnement des entreprises, de techniciens de la transformation agroalimentaire, de chercheurs, de spécialistes en finance et économie.

LE CHRONOGRAMME DE REALISATION

Le chronogramme de réalisation du PACE-JF 2024 est présenté dans le tableau ci-après.

PERIODE	ÉTAPE DE LA SELECTION
1 ^{er} avril 2024	Lancement de l'appel à projets

PERIODE	ÉTAPE DE LA SELECTION
15 avril au 15 mai 2024	Réception des dossiers/Mise en place du comité technique de sélection des dossiers
15 mai au 31 mai 2024	Sélection et analyse des dossiers : <ul style="list-style-type: none"> • vérification des dossiers déposés • présélection des dossiers éligibles • analyse des dossiers éligibles et présélection des unités à visiter • visite des unités présélectionnées et entretien de sélection final • délibération et identification des Lauréats des prix
Juin 2024	Cérémonie de présentation des résultats lors du Salon National de la Mangue (SAMA)
Juillet à décembre 2024	Accompagnement technique et financier des lauréats

LE CHRONOGRAMME DATE ET LIEU DE DEPOT

Les dossiers sont reçus **du 15 avril au 15 mai 2024 sous pli fermé de 7h 30 à 15 heures 00 mn** les jours ouvrables (du lundi au vendredi) **avec les mentions suivantes sur l'enveloppe** : le nom de l'entreprise, le numéro de téléphone et l'adresse email de même que la région et la localité d'implantation de l'entreprise :

- à Bobo-Dioulasso au secrétariat de la Direction Régionale des Hauts-Bassins ;
- aux secrétariats des Délégations Consulaires Régionales de la CCI-BF à Banfora et Gaoua,

NB :

Les projets ne respectant pas le canevas ne seront pas examinés par le comité technique de sélection.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la CCI-BF ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier dans les délais.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Siège

Adresse de la CCI-BF : 01, Avenue de Lyon, Ouagadougou

Site web : www.cci.bf

Personnes ressources :

Madame Liliane KABORE, E-mail : liliane.kabore@cci.bf

Contact téléphonique : **du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures**

- +226 25 30 61 14/15 (poste 484)
- **+226 01 43 61 84.**

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère !